

**BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation  
Saison 2018 – 2019**

<p>le diplôme</p>	<p>Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Activités Aquatiques et de la Natation  <b>Niveau IV</b> (Baccalauréat)  <b>Texte réglementaire</b> : Arrêté de la 21/06/2016 portant création de la spécialité AAN du BPJEPS  <b>Délivrance du diplôme</b> : par le directeur régional de la DJSCS de Guadeloupe, après validation par le stagiaire des 4 unités de compétences.</p>
<p>Le métier</p>	<p>Le BPJEPS AAN donne le titre de Maître Nageur Sauveteur, et permet, contre rémunération, d'exercer la double compétence enseignement et surveillance. Le titulaire travaille en autonomie pédagogique et peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir un projet pédagogique et d'enseignement</li> <li>• Conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissage pluridisciplinaire et d'enseignement des différentes nages</li> <li>• Conduire des actions d'encadrement des activités aquatiques</li> <li>• Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et de baignades</li> <li>• Assurer la gestion des aspects liés à l'hygiène de l'eau et de l'air</li> <li>• Participer au fonctionnement de la structure</li> </ul> <p>Le titulaire peut être salarié par un ou plusieurs clubs ou associations, par une collectivité territoriale, un parc aquatique, une thalassothérapie. Ce diplôme permet de se présenter au concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) de la fonction publique territoriale.</p>
<p>La formation</p>	<p><b>Rythme</b> : organisée en alternance sur une base de 35 heures/semaine.  <b>Volume horaire</b> : 600 heures en centre (positionnement inclus) et 400 heures en entreprise  <b>Lieux</b> : Piscine de Dugazon aux Abymes - CREPS Antilles Guyane aux Abymes  <b>Durée de la formation</b> : 10 mois    <b>Nombre de places</b> : 16  Contenu des 4 Unités Capitalisables (UC)  <b>UC1</b> : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure  <b>UC2</b> : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure  <b>UC3</b> : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation  <b>UC4</b> : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation.  <b>Les allègements possibles</b> : les allègements de formation sont prévus réglementairement.</p>
<p>Les conditions d'admission</p>	<p>Etre âgé de 17 ans minimum à l'entrée en formation  Etre titulaire du PSE1 (Premier Secours en Equipe de niveau 1).  Etre titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)  Etre en règle vis-à-vis de la JDC (Journée de Défense et Citoyenneté)  Avoir satisfait aux TEP (Tests d'Exigence préalable à l'entrée en formation)  Avoir satisfait aux épreuves de sélection  Avoir un projet professionnel en relation avec l'obtention du diplôme.</p>

## Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

<b>Dates et tarif</b>	Dossier d'inscription : jusqu'au 13 Avril 2018 Test d'exigence préalable à l'entrée en formation : 31 Mai 2018 / 14 Juin 2018 Epreuves de sélection : 31 Mai / 14 Juin 2018 Positionnement : 1 Juin 2018 / 15 Juin 2018 Formation : du 18 Septembre 2018 au 21 Mai 2019 Délibération du jury Régional : 21 Mai 2019 Coût de la formation : 6000 €
<b>Contacts</b>	Coordonnateur pédagogique : Didier ICHECK 0590471560 <a href="mailto:didiericheck@hotmail.com">didiericheck@hotmail.com</a> – <a href="mailto:ligueng@orange.fr">ligueng@orange.fr</a> Inscription et suivit administratif : Charlotte MOURINET 0590471560 <a href="mailto:ligueng@orange.fr">ligueng@orange.fr</a> <a href="http://www.qwadanat.fr">www.qwadanat.fr</a>